



## ► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce diplôme d'université (DU) vise à permettre aux **étudiants juristes comme non-juristes de niveau master** d'adjoindre à leur cursus principal des **compétences spécifiques en droit de l'environnement**, répondant aux besoins croissants de nombreux secteurs d'activité au niveau local, national et international.

Il s'adresse également aux **professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances** dans ce domaine et **acquérir une expertise juridique pointue**, directement exploitable dans le cadre de leur métier.

## ► CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

Le DU développe les **fondamentaux du droit de l'environnement** (protection constitutionnelle, civile ou pénale) tout en mettant en exergue les **grands enjeux environnementaux actuels** (lutte contre le réchauffement climatique, protection de la biodiversité, responsabilité environnementale des entreprises, transition énergétique, justice environnementale...).

Le droit de l'environnement est enseigné dans toutes ses dimensions : **droit public, droit privé, droit international, européen, français et comparé**.

Certains modules sont orientés vers l'**acquisition de méthodes propres aux métiers du droit**, notamment la délivrance de conseil juridique. L'objectif est ici de mettre les étudiants en **situation professionnelle** de mobilisation de leurs connaissances et de traitement de dossiers réels.

## ► ATOUTS DE LA FORMATION

Le DU est conçu comme une **formation modulaire et adaptable**, dont l'organisation laisse une grande souplesse d'apprentissage :

› Ouvert en **formation initiale** et en **formation tout au long de la vie**.

› Ouvert aux **juristes pour spécialisation**, comme aux **non-juristes pour acquérir des compétences complémentaires** nécessaires à l'exercice des emplois visés (module d'introduction au droit offert aux étudiants non-juristes).

› **Programme modulaire au choix** des étudiants, pouvant être **validé sur 1 ou 2 ans**.

› Formation **essentiellement à distance** pour s'adapter aux contraintes des étudiants, avec des **temps d'interaction avec les enseignants ainsi que des examens en distanciel**. Plusieurs modules sont également proposés **en présentiel**.

› Les étudiants en **formation continue** peuvent **valider uniquement certains modules** de leur choix.

› Des **conférences d'actualité**, faisant intervenir **spécialistes et professionnels du droit de l'environnement**, seront proposées régulièrement aux étudiants en complément de leur formation.

## ► COMPÉTENCES VISÉES

La formation vise à doter les étudiants et professionnels de **connaissances et de compétences supplémentaires** dans le cadre de leurs études et **directement mobilisables** dans l'exercice de leur métier :

› **Résoudre un problème juridique complexe** en matière environnementale ;

› **Situer un problème juridique** en matière environnementale dans son contexte ;

› **Analyser les arbitrages** nécessaires à la prise de décision en matière environnementale ;

› **Renforcer ses moyens d'action** dans le domaine de la protection de l'environnement.

Le DU vise expressément un **objectif de spécialisation** des étudiants et professionnels inscrits.

## ► DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le DU permet aux étudiants et aux professionnels d'acquérir une **expertise juridique en droit de l'environnement**, aujourd'hui recherchée dans de nombreuses structures où sont requises une connaissance pointue et une maîtrise de la réglementation environnementale : **cabinets d'avocats et conseil juridique, entreprises publiques ou privées, bureaux d'études, assurances, administration et agences spécialisées de l'État, collectivités locales et structures inter-collectivités, organisations internationales, ONG et associations œuvrant dans le domaine de l'environnement**.

Une poursuite d'études en **doctorat** peut également être envisagée.

## ► ORGANISATION DE LA FORMATION

Le DU propose plusieurs **modules thématiques**, d'une **durée de 12h** pour la plupart d'entre eux.

Les **étudiants en formation initiale ou en formation continue** obtiennent le DU en validant **10 modules de leur choix**, sur un ou deux ans. La plupart des modules sont proposés en distanciel pour s'adapter aux contraintes des étudiants, avec des temps d'interaction avec les enseignants. Plusieurs modules sont également proposés en présentiel.

Les **professionnels** en formation continue ont également la possibilité de **valider uniquement certains modules** de leur choix, en fonction de besoins ciblés.

## ► PROGRAMME DE LA FORMATION

### Modules ouverts exclusivement en distanciel (des séances d'interaction sont prévues avec les enseignants) :

Introduction au droit de l'environnement  
Protection constitutionnelle de l'environnement  
Droit civil de l'environnement  
Entreprises et environnement : incitations et contraintes  
Protection de l'animal sauvage et approprié  
Gestion publique des risques environnementaux  
Sécurité environnementale  
Enjeux juridiques de la transition énergétique  
Protection pénale de l'environnement – niv.1 : infractions/peines  
Procès pénal environnemental – niv.2 : enquête/poursuite/jugement  
Action environnementale de l'Administration

### Modules ouverts en présentiel et en distanciel (au choix de l'étudiant) :

Justice climatique – protection des victimes & contentieux  
Protection internationale du climat  
Défis environnementaux de l'Union européenne  
Clinique juridique : chasse et environnement

### Modules ouverts exclusivement en présentiel :

Fondements historiques et philosophiques du droit de l'environnement  
Environnement et Droits de l'Homme  
L'UE face au défi climatique  
Protection pénale de l'environnement

À noter : la liste de ces modules, proposés en 2022-2023, pourra être modifiée en 2023-2024.

## ► CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidats doivent être titulaires d'une **licence 3 ou équivalent**, toutes disciplines confondues. Pour les demandes d'inscription en formation continue, en cas de niveau de diplôme inférieur, une expérience professionnelle jugée suffisante peut permettre d'accéder au DU.

L'admission sera faite sur **dossier de candidature** composé d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de l'ensemble des justificatifs correspondant aux diplômes ou expériences professionnelles du candidat.

## ► PUBLIC VISÉ

Du fait de sa modularité, la formation s'adresse à un public varié :

- › Des **étudiants juristes** souhaitant compléter leur cursus principal de master ;
- › Des **étudiants non-juristes** voulant recevoir une formation juridique en complément de leur parcours principal ;
- › Des **professionnels** (avocats, magistrats, élus et cadres territoriaux, cadres d'entreprise, urbanistes, architectes...) désirant une spécialisation de leurs compétences dans le cadre de la formation continue.

## ► TARIFS DE LA FORMATION (10 modules)

- › **En formation initiale** : 1000 € étudiants hors UGA / 600 € étudiants UGA.
- › **En formation tout au long de la vie** : 1500 € pour les apprenants non financés / 2500 € pour les apprenants financés. Les inscrits en formation continue pourront choisir de ne suivre que certains modules, chaque module correspondant à un tarif de 250 € pour les apprenants non financés / 350 € pour les apprenants financés.

## CONTACTS

### Responsable pédagogique :

Mme Sabine Lavorel, Maître de conférences en droit public

### Scolarité du DU :

droit-du-environnement@univ-grenoble-alpes.fr  
04 76 74 33 16

## + INFOS

Informations et candidatures sur notre site :  
[droit.univ-grenoble-alpes.fr](http://droit.univ-grenoble-alpes.fr)

## PARTENARIAT

